



منظمة الأغذية  
والزراعة  
للأمم المتحدة

联合国  
粮食及  
农业组织

Food  
and  
Agriculture  
Organization  
of  
the  
United  
Nations

Organisation  
des  
Nations  
Unies  
pour  
l'alimentation  
et  
l'agriculture

Продовольственная и  
сельскохозяйственная  
организация  
Объединенных  
Наций

Organización  
de las  
Naciones  
Unidas  
para la  
Agricultura  
y la  
Alimentación

## COMITÉ DE L'AGRICULTURE

### Vingt-deuxième session

Rome, 16-19 juin 2010

## CONFÉRENCE TECHNIQUE INTERNATIONALE DE LA FAO SUR LES BIOTECHNOLOGIES AGRICOLES DANS LES PAYS EN DÉVELOPPEMENT: CHOIX ET PERSPECTIVES POUR LES CULTURES, LES FORÊTS, L'ÉLEVAGE, LES PÊCHES ET L'AGRO-INDUSTRIE FACE AUX DÉFIS DE L'INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET DU CHANGEMENT CLIMATIQUE (ABDC-10)

1. La dixième Conférence technique internationale de la FAO sur les biotechnologies agricoles dans les pays en développement (ABDC-10) s'est tenue à Guadalajara (Mexique) du 1<sup>er</sup> au 4 mars 2010. L'un de ses principaux objectifs était de faire le point sur l'application des biotechnologies dans les différents secteurs de l'alimentation et de l'agriculture des pays en développement, afin de tirer les enseignements du passé et de déterminer comment, à l'avenir, répondre aux défis posés par l'insécurité alimentaire, le changement climatique et la dégradation des ressources naturelles.
2. La Conférence technique internationale était accueillie par le Gouvernement du Mexique et cofinancée par le Fonds international de développement agricole (FIDA). Le Groupe consultatif pour la recherche agricole internationale (GCRAI), le Forum mondial pour la recherche agricole (GFAR), le Centre international pour le génie génétique et la biotechnologie (CIGGB) et la Banque mondiale étaient les principaux partenaires de cette initiative.
3. La Conférence technique internationale portait sur les « biotechnologies agricoles ». Ce terme désigne un large éventail de biotechnologies, utilisées dans les secteurs de l'alimentation et de l'agriculture à différentes fins: l'amélioration des variétés végétales et des populations animales pour accroître les rendements ou l'efficacité, la caractérisation et la conservation des ressources génétiques, le diagnostic des maladies végétales ou animales, la mise au point de vaccins, l'amélioration des aliments pour animaux et de la qualité sanitaire des aliments. La Conférence technique internationale a adopté un angle d'approche intersectoriel recouvrant notamment la production et la transformation des produits de l'agriculture, de la pêche et des forêts.
4. La Conférence technique internationale a réuni environ 300 décideurs politiques, scientifiques et représentants des organisations intergouvernementales et des organisations

Le tirage du présent document est limité pour réduire au maximum l'impact des méthodes de travail de la FAO sur l'environnement et contribuer à la neutralité climatique. Les délégués et observateurs sont priés d'apporter leur exemplaire personnel en séance et de ne pas demander de copies supplémentaires.

La plupart des documents de réunion de la FAO sont disponibles sur l'Internet, à l'adresse [www.fao.org](http://www.fao.org)

internationales non gouvernementales, ainsi que des délégations de 42 États Membres de la FAO. Les sessions plénières ont notamment été consacrées aux moyens disponibles pour adapter les biotechnologies agricoles aux populations pauvres, favoriser les activités de recherche-développement dans le domaine des biotechnologies agricoles, et s'assurer que les pays en développement puissent bénéficier des avantages de la R-D.

5. Les préparatifs et l'organisation de la Conférence technique internationale ont laissé une place importante à la participation. Un Comité international de pilotage a ainsi été créé, présidé par M. le Professeur M.S. Swaminathan (Inde). Il était composé de particuliers invités à titre personnel, choisis en fonction de leur expertise scientifique dans un ou plusieurs domaines intéressant les biotechnologies agricoles, ainsi que de représentants des parties prenantes concernées, notamment des organisations intergouvernementales appartenant ou non au système des Nations Unies, des organisations de la société civile, des fondations privées et des organisations du secteur privé. De nombreux documents techniques<sup>1</sup> de la FAO ont, en outre, été rédigés pour la Conférence.

6. Dans le cadre de la préparation de la Conférence technique internationale, la FAO a organisé une conférence électronique modérée intitulée « Savoir tirer les enseignements en matière de biotechnologies agricoles: réussites et échecs dans les pays en développement au cours des 20 dernières années »<sup>2</sup>, à laquelle plus de 800 personnes ont participé. La plupart des messages sont provenus de personnes vivant dans les pays en développement, qui ont décrit et analysé leur expérience des biotechnologies agricoles. Plusieurs ont figuré parmi les documents de préparation de la Conférence.

7. En marge de la Conférence technique internationale, des sessions parallèles<sup>3</sup> ont été organisées par différentes parties prenantes, notamment des organisations intergouvernementales et non gouvernementales et des instances régionales, à savoir: le Groupe consultatif pour la recherche agricole internationale (GCRAI), le Centre international pour le génie génétique et la biotechnologie (CIGGB), la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED), l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI), l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (OMPI), l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN), Oxfam International, l'Association des institutions de recherche agricole du Proche-Orient et d'Afrique du Nord (AARINENA), l'Association des institutions de recherche agricole de l'Asie et du Pacifique (APAARI) et le Forum pour la recherche agricole en Afrique (FARA). En outre, 22 organisations, parmi lesquelles des organismes de recherche internationaux et nationaux ainsi que des organisations intergouvernementales et non gouvernementales, ont participé à la « Foire aux connaissances »<sup>4</sup> pour promouvoir les bonnes pratiques de partage des connaissances dans le domaine des biotechnologies agricoles.

8. La Conférence technique internationale est parvenue à plusieurs conclusions importantes que l'on retrouve dans le rapport afférent<sup>5</sup>:

*La Conférence technique internationale a reconnu que:*

- a) *Dans les pays développés et en développement, les biotechnologies<sup>6</sup> agricoles englobent un large éventail d'outils et de méthodes appliqués de plus en plus*

---

<sup>1</sup> Disponible à l'adresse [www.fao.org/biotech/abdc/backdocs](http://www.fao.org/biotech/abdc/backdocs).

<sup>2</sup> [www.fao.org/biotech/conf16.htm](http://www.fao.org/biotech/conf16.htm)

<sup>3</sup> Pour une synthèse des sessions parallèles, voir: <http://www.fao.org/biotech/abdc/parallele/en/> (en anglais seulement).

<sup>4</sup> [www.fao.org/fileadmin/templates/abdc/documents/fair.pdf](http://www.fao.org/fileadmin/templates/abdc/documents/fair.pdf)

<sup>5</sup> ABDC-10/REPORT, disponible à l'adresse [www.fao.org/biotech/abdc/backdocs](http://www.fao.org/biotech/abdc/backdocs) (en anglais seulement).

<sup>6</sup> La notion de biotechnologie correspond ici à la définition large donnée par la Convention sur la diversité biologique: « toute application technologique qui utilise des systèmes biologiques, des organismes vivants, ou des dérivés de ceux-

*fréquemment dans les secteurs de l'agronomie, de l'élevage, de la foresterie, des pêches et de l'aquaculture, ainsi que de l'agro-industrie, afin de réduire la faim et la pauvreté, de s'adapter au changement climatique et de conserver la base de ressources naturelles.*

- b) Dans de nombreux pays en développement, les différentes applications des biotechnologies agricoles n'ont pas été largement utilisées et elles n'ont pas suffisamment profité aux petits exploitants, aux producteurs et aux consommateurs.*
- c) Les besoins des petits exploitants et des petits producteurs devraient être davantage au centre des activités de recherche-développement menées en matière de biotechnologies agricoles.*
- d) Il appartient aux gouvernements de définir leurs propres conceptions et politiques nationales sur le rôle des biotechnologies, et d'examiner les options et les possibilités en la matière dans le cadre d'un développement national durable sur les plans économique, social et rural, ainsi que de stratégies, objectifs et programmes environnementaux.*
- e) Des stratégies efficaces de communication et de participation sont nécessaires pour encourager et promouvoir l'implication du public ainsi que pour renforcer la participation au processus de décision, s'agissant de la mise au point des biotechnologies comme de leur utilisation .*
- f) Le renforcement des partenariats entre les pays et en leur sein, notamment les alliances régionales et sud-sud, facilitera la mise au point et l'utilisation des biotechnologies, l'intégration des connaissances traditionnelles ainsi que la collaboration public-privé et en matière de recherche, dans une optique de partage des connaissances, des informations et des technologies.*

*La Conférence technique internationale est convenue que:*

- a) Les pays en développement devraient accroître de manière significative les investissements dans le renforcement des capacités et le développement ainsi que dans l'utilisation sans risque des biotechnologies, lesquelles seront intégrées à d'autres techniques agricoles, notamment les connaissances traditionnelles. Ils devraient également préserver la base de ressources naturelles, au bénéfice en particulier des petits exploitants, des producteurs et des petites entreprises de biotechnologie, et, à ce titre, recourir à des approches participatives efficaces pour que les décisions tiennent dûment compte de l'apport des différentes parties prenantes.*
- b) La FAO et les autres organisations internationales et donateurs concernés devraient redoubler d'efforts pour aider au renforcement des capacités nationales de mise au point et d'utilisation appropriée des biotechnologies, au bénéfice des populations pauvres, et pour s'assurer que ces capacités répondent aux besoins des petits exploitants, des consommateurs, des producteurs et des petites entreprises de biotechnologie des pays en développement.*
- c) L'absence de mesures et de mécanismes de régulation, comme une réglementation trop stricte, font obstacle à la mise au point des biotechnologies et empêchent d'en bénéficier. L'existence de politiques nationales efficaces en faveur des biotechnologies ainsi que de cadres réglementaires scientifiques peut faciliter la mise au point et l'utilisation appropriée des biotechnologies dans les pays en développement; elle permet également d'examiner, d'améliorer et d'harmoniser les politiques et cadres réglementaires existants en ce domaine, de sorte qu'ils demeurent rationnels et adaptés. »*